

UN HÔPITAL QUI ...

- ✓ Assure à chaque patient, le **bénéfice des meilleures soins** en l'état actuel de la science médicale, associés à une **prise en charge personnalisée** pour atteindre une satisfaction maximale.
- ✓ Met en œuvre les conditions nécessaires à la **sécurité** de la prise en charge des patients (risques liés aux soins, risque iatrogène...).
- ✓ Permet le plein exercice des compétences des professionnels, en évaluant collectivement les bénéfices et les risques de prises en charge qui évoluent pour **s'adapter aux besoins des patients**.
- ✓ Reconnaît à tous ses professionnels, quel que soit leur métier et leur expérience **une mission claire** dans la **prise en charge personnalisée** du patient.
- ✓ S'appuie sur chaque professionnel comme acteur respecté dans ses compétences propres et comme membre d'une équipe contribuant au travail collectif.

UN HÔPITAL À DOMICILE QUI ...

- ✓ Affirme sa mission spécifique : Adapter au mieux l'hôpital **aux conditions matérielles et humaines du domicile** avec le patient et son entourage et les autres professionnels présents, notamment le médecin traitant.
- ✓ Propose au patient et à son entourage d'être un **partenaire de sa prise en charge**, actif et responsable, collaborant avec l'équipe de professionnels, depuis l'élaboration du projet thérapeutique jusqu'à la sortie de l'HAD, quelle que soit la forme de celle-ci.
- ✓ Favorise un **travail d'équipe autour du patient**, associant ses propres personnels et les autres professionnels intervenant au domicile, en particulier le médecin traitant.
- ✓ Coopère avec les acteurs de **l'environnement sanitaire et social** pour élaborer des réponses innovantes aux besoins qui évoluent, et saisir les opportunités de **partenariats**, notamment avec **les réseaux**.

UN HÔPITAL DE SERVICE PUBLIC QUI ...

- ✓ Garantit à tous les patients, **l'égalité d'accès aux soins et l'équité de traitement** qui leur sont due, quelles que soient leurs situations sociales, leurs croyances, leurs origines ou leurs pratiques culturelles.
- ✓ Développe une offre centrée sur une **prise en charge polyvalente**, tout en sachant organiser un accès aux soins à des patients ayant des besoins spécifiques, en particulier à travers des **filières spécialisées**.
- ✓ Assume la pleine responsabilité du **meilleur usage possible du financement public** confié par la collectivité pour la réalisation de ses activités au bénéfice des patients.